Zeitschrift: Schweizerische Chorzeitung = Revue suisse des chorales = Rivista

svizzera delle corali = Revista dals chors svizzers

Herausgeber: Schweizerische Chorvereinigung

Band: 8 (1985)

Heft: 3

Artikel: L'histoire de la SCCV

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1044006

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 03.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

provoquant un large débat entre tous les responsables de notre mouvement pour chercher des solutions aptes à affermir notre position tout en stabilisant les coûts de nos fêtes

Nous sommes plus que jamais persuadés que qui n'avance pas recule et qu'il faudra être imaginatif si nous voulons maintenir bien haut la cause que nous défendons. C'est notre devoir envers le pays!

F. Dupertuis

Président de la Société cantonale des chanteurs vaudois

L'histoire de la SCCV

Il est presque banal de rappeler que le chant en chœur fut tout d'abord pratiqué par l'Eglise. L'Abbaye de Saint-Gall a constitué un centre musical important pour la Suisse, mais la Romandie protestante n'eut pas la chance de posséder de tels lieux où l'on chantait les louanges de Dieu. Nous savons que le clergé réagit contre la décadence du chant sacré et en particulier celui de la Vallée de Joux qui, dès le XVIII^e siècle, parvint à lui donner un élan extraordinaire. Mais ailleurs dans le canton, certaines paroisses firent appel à des trompettes pour soutenir le chant aux offices. En 1764 fut fondée à Lausanne une *Société de musique*, si bien que le chant des psaumes à quatre voix s'introduisit peu à peu dans les écoles de charité.

A la fin du XVIII^e siècle, se produisit une profonde évolution sous l'impulsion de compositeurs zurichois dont le plus influent fut Hans-Georg Nägeli. Ce XVIII^e siècle vit aussi la fondation de la *Société helvétique* dont le but était « de réunir tous les hommes de bonne volonté pour travailler au bien de la patrie, au progrès dans tous les do-

maines et à l'amélioration de l'éducation populaire».

En 1769, un Recueil de chants suisses est édité; les auteurs en sont Lavater pour les paroles et Schmidlin pour la musique. Revenons un peu en arrière pour mentionner que H.-G. Nägeli fonda l'Institut de chant zurichois, société mixte. La Suisse romande suivit alors le mouvement, mais avec un certain retard, puisqu'en 1826 seulement la Société vaudoise d'utilité publique mit à son programme «le rôle du chant comme moyen d'éducation populaire». L'action de cette société est suivie de celle de Jean-Bernard Kaupert que l'on ne tarda pas à nommer le Nägeli vaudois. C'est sous son influence que le canton de Vaud s'éveilla à l'art choral national. Le premier cours de chant eut lieu en 1831 à l'église de Morges. Le but de Kaupert était de démontrer aux Vaudois qu'ils étaient capables de chanter juste, malgré leur conviction d'incapacité dans ce domaine. Ce cours eut un immense succès et d'autres localités, comme Rolle, Aubonne, Sainte-Croix, Bercher, Lausanne, Echallens, Vevey, Yverdon en organisèrent à leur tour. Des sociétés chorales furent fondées. Genève voulut vivre la même expérience et invita Kaupert qui y répéta son cours avec un succès égal à celui remporté à Lausanne et Genève lui décerna même une médaille. Les autorités vaudoises, quant à celles, se montrèrent plutôt avares et Kaupert dut arrêter son action dans ce canton, on était en 1834.

Trois ans plus tard, à l'occasion de la dédicace du Temple du Brassus, les sociétés paroissiales exécutèrent les *Chœurs d'Athalie* de Mendelssohn avec accompagnement d'orchestre. Il fallait beaucoup d'audace pour se lancer dans pareille entreprise. La même œuvre figura au programme d'un concert donné en 1842 et un public nombreux fit le déplacement de Genève et de Lausanne. L'enthousiasme fut unanime. Relevons en passant que la culture musicale et chorale a depuis lors toujours été l'apanage de la Vallée de Joux.

L'Ecole normale introduisit, elle aussi, le chant comme discipline obligatoire et les maîtres frais émoulus de cette institution devinrent «les propagateurs convaincus et désintéressés du chant populaire dans le canton», mais leur action ne se déroula pas sans inconvénients, certaines municipalités étant plus ou moins réticentes et les parents d'élèves souvent critiques à l'égard de ce nouvel enseignement.

Le milieu du XIX^e siècle fut le théâtre d'événements qui favorisèrent l'éclosion d'idées libérales et des sociétés nouvellement fondées, comme la *Société helvétique* et la *Société d'étudiants de Zofingue* se firent l'écho de cette tendance et l'esprit patriotique favorisa le rapprochement de toutes les couches de la population et les chorales

existantes éprouvèrent le désir de se serrer les coudes.

En 1852, trois sociétés, celles de Thierrens, d'Yvonand et d'Ogens organisèrent un concert et ce premier concert en commun est à la base de la Société cantonale des chanteurs vaudois. C'était une occasion à ne pas manquer de poser les jalons d'une future organisation cantonale. En effet, la chorale d'Orbe, forte de l'expérience réalisée à Thierrens, prit l'initiative de réunir les chorales dispersées sur le sol vaudois et elle les invita à nommer des délégués qui se sont retrouvés à Orbe, le 21 novembre 1852, pour réaliser le but suivant: «Choisir quelques morceaux de chant et fixer l'époque et le lieu d'une réunion générale en 1853; réunion dans laquelle, après avoir exécuté en commun les susdits chants, on fonderait une société cantonale de chant». Parmi les promoteurs se trouvaient un préfet, un voyer, un vétérinaire et un professeur. Dix sociétés envoyèrent des délégués, quelques autres ne purent répondre à la convocation pour des raisons majeures. Tout le monde accepta l'objectif proposé et l'on décida que la première réunion générale aura lieu à Orbe au printemps 1853. Six chants que les sociétés devaient exécuter furent choisis et un procès-verbal envoyé aux sociétés absentes. Ce procès-verbal contenait en conclusion les mots suivants: «Puisse cette idée, belle et pacifique, de la propagation de nos chants nationaux, se réaliser, et par l'harmonie des voix amener aussi, chez les Vaudois, l'harmonie des cœurs». Cette rencontre d'Orbe eut un écho favorable dans le canton et un comité central fut constitué et des statuts étudiés. La Municipalité d'Orbe répondit favorablement le 1^{er} mars 1853 à une demande du Comité cantonal de lui prêter le temple et l'Hôtel de ville pour une fête qui devrait rassembler vingt-six chœurs, soit plus de cinq cents chanteurs. Le grand concert eut lieu au temple le 1er mai 1853 et la palme en revint à la Chorale du Brassus avec *Déluge* d'un certain Bienaimé dont le nom ne nous dit plus rien.

En 1855, la Société cantonale des chanteurs vaudois se composait de trente-cinq sections et huit seulement prirent part à la fête de Morges organisée la même année. Quelles furent les raisons d'un tel abstentionnisme? Il est difficile de le dire, mais un malaise subsistait dont il est gênant d'examiner les causes. Le Comité central n'en resta pas moins inactif. Un règlement fut élaboré, discuté et adopté, mais jamais appliqué. Devait-on prévoir la fin imminente de cette belle idée? Des sociétés ont tenté de réagir, elles ne rencontrèrent qu'indifférence et même opposition, surtout de la

part des autorités.

Deux ans s'écoulèrent et le 5 mars 1858 parut une annonce dans deux journaux stipulant que « les sections qui se considèrent comme faisant encore partie de la Société cantonale sont priées de bien vouloir en aviser le Comité central jusqu'au 31 mars prochain, à l'adresse du soussigné (réd. Ls Rochat, président du CC). Et en décembre 1860, la SCCV est reconstituée. Ce ne sera pas un faux départ cette fois. Les fêtes se succédèrent à un rythme qu'il serait difficile de soutenir de nos jours. C'est en 1887 que fut institué un règlement préconisant la lecture à vue. Ce concours devint obligatoire à partir de 1898. Les chœurs de dames et les chœurs mixtes ne furent admis qu'à partir de 1930 grâce à des chefs de premier ordre comme Charles Troyon, Alexis Porchet, Charles Mayor et Hermann Lang, les chœurs d'enfants dès 1969. Mais les chœurs d'enfants participent à la fête en réalité depuis 1947 et sur l'initiative de Jacques Burdet récemment décédé. Les chœurs d'enfants représentent actuellement un effectif de 1600 exécutants répartis dans une trentaine d'ensembles. Selon le règlement en vigueur, les enfants doivent présenter un programme de leur choix qu'ils exécutent successivement dans deux salles, plus trois chœurs d'ensemble au concert du dimanche.

En 1978. J.-J. Rapin, alors président de la Commission de musique, appuyé par un Comité présidé par Henri Rochat introduisit les *ateliers*. Les sociétés ont à choisir, selon un principe importé de France, entre quatre possibilités, soit trois extraits d'œuvres classiques, soit des œuvres populaires. La Suisse alémanique adopta ce procédé non sans avoir préalablement envoyé des délégués à la fête de Vevey. Ces diverses œuvres travaillées dans les sociétés au cours de l'année précédant la fête sont mises au point par le chef responsable le premier matin de la manifestation. L'occasion est ainsi offerte aux petites sociétés de chanter une fois une œuvre importante sous la baguette d'un grand chef.

Dans les concours actuels, à part les épreuves de lecture à vue, les chorales exécutent un chœur de choix et un chœur imposé; elles peuvent avoir recours à un accompagnement musical, mais à leurs frais. Les programmes du dimanche sont composés des productions des ateliers, dont trois avec orchestre, des chœurs d'ensemble des

divisions concours et de trois chœurs d'enfants.

En 1981, la SCCV a eu l'heureuse initiative de créer, lors du concert de gala du samedi soir, une œuvre importante d'un compositeur de chez nous. C'est ainsi qu'on entendit à Vevey «Louanges» de Bernard Reichel. Cette année l'honneur en est revenu à Michel Hostettler avec une cantate écrite sur des textes tirés du Livre d'Esaïe et intitulée «Surge, illuminare» pour voix de basse (Michel Brodard en l'occurrence) et orchestre. En hommage à Carlo Boller, un des plus ardents défenseurs de l'art choral en Suisse romande, figura également au concert de réception des deux samedis, 27 avril et 4 mai, *Pays du Lac*. On put aussi entendre la *Rhapsodie* de Brahms pour alto, chœur d'hommes et orchestre dirigée par Andras Farkas. Le canton de Vaud a vu naître de grands compositeurs que nous citons anachroniquement: Gustave Doret, Carlo Boller, Carlo Hemmerling, Jean Binet, Hermann Lang, Aloïs Fornerod, Charles Mayor, Charles Troyon, Hans Haug et vivent encore: Robert Mermoud, Julien-F. Zbinden, Bernard Reichel, Michel Hostettler, Dominique Gesseney-Rappo, Michel Corboz, Paul-A. Gaillard, Jean Rochat, Paul Lavanchy, Patrick Bron, René Falquet, Emile Henchoz, François Forestier, Jean-François Bovard, Claude Dubois. Qu'on veuille bien nous pardonner d'éventuelles omissions.

Les chœurs favoris des Vaudois (renseignements fournis par l'Encyclopédie vau-

doise, vol. 11, p. 190) sont:

Chœurs d'hommes: O petit pays (Carlo Hemmerling/G. de Reynold)

Prière du Rütli (Gustave Doret/René Morax)

Clartés (Mozart / R. Rey)

Mon pays rustique séjour (Hermann Lang/Em. Barblan)

Terre jurassienne (Paul Miche/J.-F. Gueisbuhler)

Chanson de route (Frank Martin/A. Rudhardt)

L'alpée (Joseph Bovet / Fernand Ruffieux)

Chant de la landsgemeinde d'Appenzell (J.-H. Tobler/Adapt. M. Dénéréaz)

Chœurs mixtes: Allons en vendanges (Harm. C. Boller/Texte populaire)

Mon cœur se recommande à vous (R. de Lassus, XVI° siècle)

La neige fond sur les montagnes (Doret/Morax)

Petit jardin plein d'ombre (Doret/Morax)

Changeons propos (J. Samson/Clément Marot)

Le vieux chalet (Joseph Bovet)

Seigneur dans votre main (Doret/Morax)

Chanson des effeuilles (C. Hemmerling/Géo H. Blanc)

Chœurs de dames: Sous les platanes du préau (Carlo Boller/M. Boudry)

L'oiselet (E. Jaques-Dalcroze) Les glaneuses (Doret/Morax)

En 132 ans d'existence, la SCCV a réalisé de grands projets et de par l'Ecole normale elle a pu, jusque vers 1980 environ, former des chefs compétents, grâce à des maîtres comme, Hermann Lang, Jacques Burdet, Robert Mermoud, Jean-Jacques Rapin pour ne citer que les plus récents. La situation s'est quelque peu modifiée avec les nouvelles structures scolaires qui laissent au chant, comme au dessin d'ailleurs, la moindre part dans ses programmes. C'est infiniment regrettable et nos chorales s'en ressentent.

Les sociétés des villes ont parfois de la peine à recruter de nouveaux membres, mais les fêtes organisées tous les quatre ans créent des liens indispensables d'union et de fraternité entre les sociétés.

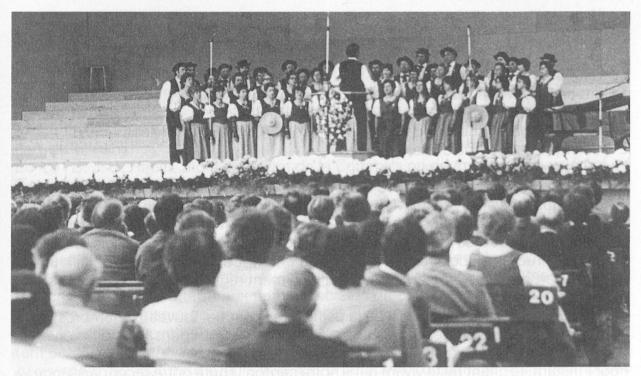
Pour l'instant, le chant reste vivant dans notre canton. Toute notre reconnaissance va à nos chefs, tant aux initiateurs qu'à ceux qui œuvrent encore présentement pour que les chorales soient le lieu où l'on éprouve le plaisir d'unir sa voix à d'autres pour ériger l'édifice qu'on appelle une œuvre.

Fête cantonale des chanteurs vaudois - Vevey 1981

(Photos: Studio Curchod, Vevey)



Pendant 4 jours et devant un public attentif



les sociétés se produisent individuellement en catégorie «concours» ou librement . . .



et tout se termime dans le joie des grands concerts (ci-dessus l'atelier Michel Corboz interprétant des extraits de la «Missa di Gloria» de Giacomo Puccini).

Zusammenfassung:

Die Société cantonale des chanteurs vaudois ist zwar schon sehr alt, nämlich 132 Jahre, aber sie ist das bislang jüngste Vollmitglied der Schweizerischen Chorvereinigung: Erst vergangenes Jahr ist sie ihr ganz beisetzten.

Jahr ist sie ihr ganz beigetreten.

Ronald Rohrer erzählt in seinem Aufsatz, wie sich der Chorgesang seit der Gründung einer Société de musique 1764 in Lausanne und seit dem Wirken des «Waadtländischen Nägeli», Jean-Bernard Kaupert, bis auf den heutigen Tag entwickelt hat. 1852 veranstalteten drei Chöre, jene von Thierrens, von Yvonand und von Ogens, ein gemeinschaftliches Konzert: Dieser Anlass bildete die Grundlage für den im folgenden Jahr gegründeten Kantonalverband. 1930 wurden die Frauen- und Gemischtchöre beigezogen, 1947 die Kinderchöre, die heute einen wichtigen Bestandteil des Kantonalverbands ausmachen.

Kantonalpräsident *Fréderic Dupertuis* zeichnet in seinem Beitrag die Zukunftsperspektiven des Verbands auf. «Wir sind mehr denn je davon überzeugt», schreibt er zum Schluss, «dass, wer nicht vorwärts geht, zurückfällt, und dass wir erfinderisch sein müssen, um die Grundlagen dessen, was wir verteidigen, zu behaupten. Das ist unsere Aufgabe gegenüber dem Land!»

Chanter, quel bonheur!

Jouer d'un instrument? Pourquoi? «Y a qu'à mettre une cassette!» Autrefois, quand on voulait écouter de la musique, il fallait la faire, ou alors se rendre parfois au concert, si l'on en avait les moyens.

Aujourd'hui l'effort qu'entraîne l'apprentissage d'une discipline musicale paraît disproportionné par rapport à la simple pression de l'index sur une touche pour obtenir la musique de son choix. On baigne dans un fond sonore omniprésent à un point tel que l'oreille ne l'écoute plus. Une cassette de silence la déconcerterait plus qu'un tintamarre scandé. Tout baigne dans le disco, le «planant», le rock, la confiture musicale des grandes surfaces, des ascenseurs commerciaux et des halls d'attente. On ne connaît plus trop bien le plaisir de faire soi-même de la musique, ou même tout

On ne connaît plus trop bien le plaisir de faire soi-même de la musique, ou même tout simplement de chanter. De créer des sons, des rythmes, seul ou ensemble.

Un homme pourtant le connaît, ce maître plaisir, Bertrand Jayet. Depuis bien des années, cet instituteur enthousiaste essaie de contaminer les élèves pulliérans. Il y a si bien réussi que les représentations du Carrefour-Chansons-Enfants qui ont lieu au printemps à l'Octogone attirent une foule qu'il faut hélas comprimer ou décevoir, par manque de places. Ce Carrefour-Chansons permet à quelque cinq cents enfants, entre la joie et le trac, de chanter ensemble tous les genres possibles: comédie musicale, folk, rock, chansons d'enfants et pour enfants, poésie, rondes anciennes ou contemporaines. Ces soirées sont l'aboutissement de tout un travail d'animation fait par les enseignants avec l'appui de Bertrand Jayet.

Pour lui, le chant fait partie de la vie et ne devrait pas être traité en parent pauvre.

«Chanter ou peindre, s'exprimer me semble indispensable à l'équilibre personnel. Il faut absolument réserver à l'imagination, à la création, à l'art une place de choix pour favoriser la souplesse de l'esprit, éviter la sclérose intellectuelle, et cette emprise excessive du rationnel que dénonce Louis Leprince-Ringuet dans son dernier ouvrage. Je ne suis pas sectaire, j'aime le chant, mais il y a d'autres choses que j'aime encore. Je me méfierais de quelqu'un qui ne ferait que de la musique et ne s'intéresserait à rien d'autre!»

Bertrand Jayet essaie modestement, mais avec ferveur, de faire des enfants (et des parents!) des producteurs de musique, plutôt que des consommateurs. Saluons ici cet effort et cet enthousiasme communicatif.

Nicole Métral (24 heures)